

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire



De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des Opérations Été-jeunes 83 en France

From school drop-outs to job training: a look at "Operation Summer 1983" in France

De la marginalización educativa a la re-educación por el trabajo: El caso de las operaciones "Verano—Jóvenes 83" en Francia

Dominique Duprez

Numéro 11 (51), printemps 1984

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034635ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034635ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duprez, D. (1984). De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des Opérations Été-jeunes 83 en France. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (11), 163–167. <https://doi.org/10.7202/1034635ar>

Résumé de l'article

Si l'Opération Été 82 a été marquée par trois logiques : mise à l'écart des jeunes délinquants des cités populaires durant l'été, intervention directe de l'État pour développer des nouvelles formes de travail social, redéfinition provisoire des politiques de prévention de la jeunesse, la poursuite de ce type d'opération en 83 a fait apparaître une orientation plus centrée sur des activités d'animation liées au travail et un retour en force du travail social.

Si la soudaineté de la mise en place de l'Opération Été 82 avait permis le développement d'un néo-travail social plus souple, à logique militante, en 83 la logique de concertation entre travailleurs sociaux et administrateurs de l'aide sociale réinstaure des processus au sujet desquels on peut se demander en quoi ils ne sont pas seulement défensifs. Quant aux animateurs issus des cités populaires qui s'étaient vu reconnaître un rôle important dans les activités d'animation de quartier en 82, leur professionnalisation constitue une source de conflits à l'intérieur du travail social tout en étant porteuse d'ambiguïté : occupant une position dominante dans leur milieu d'origine et une position subalterne par rapport aux autres catégories d'encadrement, ils se retrouvent à gérer des contradictions à la charnière des rapports sociaux.

De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des opérations Été-jeunes 83 en France

D. Duprez

Les éducateurs qui reviennent de leur congé d'été, en septembre 1982, sont souvent surpris de voir les jeunes leur raconter leurs propres vacances, souvent survalorisées, passées de surcroît avec les C.R.S.¹ pour certains d'entre eux. C'est que le travail social traditionnel s'est bel et bien trouvé pris dans un piège dont il va tenter de se défaire en 1983. En effet, la fonction implicite de l'opération Été-Jeunes 82 a été une interpellation du travail social. Elle a consisté à mobiliser des ressources, tant humaines qu'administratives, sur une action conjoncturelle visant l'inertie du travail social en matière de prévention des jeunes. En fait, l'opération Été 82 a été marquée

par trois logiques² : une mise à l'écart des jeunes « délinquants » des cités populaires durant l'été, une intervention plus directe de l'État pour développer de nouvelles formes de travail social, une redéfinition encore très provisoire des politiques de prévention de la jeunesse.

Les résultats de l'opération Été 82 ont conduit le gouvernement à décider du renouvellement de l'expérience en 1983 en essayant de répondre aux critiques que les travailleurs sociaux avaient pu émettre : à savoir, limiter le côté spectaculaire de certains camps et développer des actions directes sur les quartiers.

164 L'opération Été-Jeunes 83 : le mythe de la rééducation par le travail³

Une circulaire du Premier ministre, en date du 23 mars 1983 et adressée aux préfets, dégage la philosophie gouvernementale pour l'opération Prévention Été 83. Elle souligne d'emblée l'action menée quant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et le fait que 40 % des jeunes de 4 à 18 ans ne partent pas en vacances actuellement.

Par ailleurs, cette circulaire donne priorité aux programmes d'actions concernant les jeunes de 12 à 18 ans à qui « des projets de loisirs attractifs pourront être proposés dans des domaines très variés » tout en précisant qu'il conviendra d'*assurer la permanence des actions*⁴. L'insertion sociale des jeunes, si elle passe par l'emploi et la formation, doit « se réaliser également dans les temps libres de vacances et de loisirs sur les lieux de vie ». La circulaire insiste beaucoup sur cet aspect : il faut développer, pour 1983, « des activités liant loisirs et insertion professionnelle et, par exemple, utiliser la période de vacances pour permettre à un groupe de *découvrir le monde du travail*⁵ sans les contraintes à court terme d'un encadrement professionnel strict. Ainsi, on pourra rechercher des stages permettant de concilier des périodes de loisirs avec des activités professionnelles ou utiliser le cadre collectif de la

vie en groupe pour mener des actions de formation et d'insertion professionnelle ».

On voit donc apparaître un glissement important de 1982 à 1983 : à la mise à l'écart éducative qui avait marqué l'été 82, s'est substituée l'idéologie de la rééducation par le travail. L'analyse de contenu des dossiers de presse montre clairement que les déplacements de ministres se font là où se sont développées des expériences liées à une mise au travail des jeunes.

On peut citer les visites de M. Defferre (ministre de l'Intérieur) et de M^{me} Avice (ministre déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports) au camp des pionniers de Peynier organisé par les scouts des Bouches-du-Rhône⁶. Un millier de jeunes de 14 à 17 ans ont participé, comme le relate le journal *Le Monde*, « à une opération de surveillance et de prévention des incendies. Leur tâche : reconnaître et identifier toute fumée suspecte à partir de vigiles implantés dans les zones sensibles, utiliser les moyens de transmission radio et éventuellement porter secours à des personnes en danger. Des vacances « fatigantes » mais « utiles » qui les ont tous enthousiasmés. Au début du mois, expliquent des scouts d'Arras, en chemise écarlate, il y avait des feux partout, on a peu dormi, mais personne n'a tiré au flanc. Et, en plus, les pompiers ont été très sympas avec nous ».

Si le côté ludique du camp Defferre-Trigano marquait l'année 82, on voit, à travers cet exemple, la mise en avant d'expériences où les jeunes ont un rôle économique évident. Pour limiter les effets désastreux de la désertification de certaines régions du Sud de la France, pour éviter de faire appel à une armée de professionnels qu'il faudrait rétribuer, l'État et les administrations régionales font appel aux jeunes pour les intégrer totalement dans le dispositif de surveillance

des incendies de forêt.

Dans une optique un peu différente, on peut citer la visite de M^{me} Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, visitant à Béthune un des deux cents ateliers d'initiation à l'informatique mis en place dans le cadre de l'opération Été 83⁷. Comme le relate un autre journal, *Libération*, « les ateliers d'initiation à l'informatique mis en place pendant les vacances ont accueilli plusieurs milliers de personnes, pour des stages gratuits d'une à deux semaines ou selon la formule "portes ouvertes-séance permanente" ».

L'enquête que nous avons menée ensuite sur Béthune, indique très clairement que cette initiative gouvernementale n'a guère eu de succès auprès des jeunes par rapport aux activités « ludiques » soutenues par des animateurs recrutés par la mairie et des fonctionnaires de la police, que ce soit à travers des camps ou des activités d'animation sur les quartiers.

Plus globalement, le mot d'ordre gouvernemental consistant à impulser des activités d'animation liées au travail, ne s'est pas concrétisé sur le terrain. Certes, il y a eu des exceptions dont on a beaucoup parlé : c'est le cas de l'opération Karting à Lille. Le promoteur du projet était un club de prévention suffisamment structuré pour avoir lancé, avant l'été 83, une forte dynamique de vie associative sur le quartier et monté des stages d'insertion sociale et professionnelle. Le projet Karting visait à articuler de manière logique et cohérente les activités d'animation de l'été avec les activités menées dans les ateliers de mécanique et les stages d'insertion. Il cherchait également à ce que les activités professionnelles (la fabrication des karts) soient redistribuées à l'ensemble de la collectivité. En conséquence, durant l'été, les jeunes stagiaires ont procédé à l'entretien et à la réparation des karts le matin ;

l'après-midi, ils ont assuré l'animation du karting sur l'espace public municipal qui avait été mis à leur disposition.

Ce type d'initiative est resté très isolé dans la masse des activités proposées aux jeunes. On peut par ailleurs s'interroger sur le sens politique de cette conception de la prévention : les idéaux du travail semblent, à nouveau, redevenir nécessaires à la « moralisation » de la jeunesse⁸.



Opération Été 83 : le réveil du travail social

Dans la recherche menée à Lille⁹, nous envisagions l'hypothèse du développement d'un néo-travail social à partir de structures militantes et bénévoles. L'intervention de l'État avait permis, en 1982, la professionnalisation de nouveaux intervenants à profil « intellectuel déclassé ». La soudaineté de la mise en place de l'opération Été 82 avait souvent empêché les structures lourdes et bureaucratisées du travail social de concevoir un projet ; celles dont la logique était militante, beaucoup plus souples, en avaient profité pour se faire subventionner.

Le développement d'un néo-travail social s'est, en fait, trouvé entravé en 1983 par un ensemble de facteurs :

- beaucoup de militants sont « absorbés » durant l'année par des embauches massives pour

les missions locales et l'encadrement des stages d'insertion sociale et professionnelle ;

- les secteurs traditionnels du travail social, au moins ceux de la prévention, après quelques hésitations, se lancent dans l'avenure des opérations Été-Jeunes ;
- un ensemble de facteurs conjoncturels favorisent l'implication directe des jeunes « leaders » issus des quartiers où se déroulent des actions, le plus souvent appuyées par des travailleurs sociaux.

Il semble que l'attitude quelquefois hostile au travail social de certains hauts fonctionnaires ne s'est pas traduite au niveau des politiques départementales des D.D.A.S.S.¹⁰. Les liens entre travailleurs sociaux et administrateurs de l'action sociale sont anciens, ils ne peuvent se dénouer si vite ! Dans beaucoup de cas, comme à Lille, une logique de concertation sur le terrain a été quasiment imposée pour pouvoir participer aux opérations Été-Jeunes.

La logique de concertation consiste en ce que les partenaires de terrain définissent une politique d'animation et/ou de prévention à l'échelle du quartier. Cette organisation consiste généralement en ce que chaque structure reste dans l'axe de son travail d'année pour définir ses propres activités. Ceci apparaît comme d'autant plus important que la notion de suivi implique une liaison entre activités de l'année et activités de l'été. L'organisation du projet d'été se fait, d'une part, sur la base des activités proposées par chaque association ou club, d'autre part, au niveau des activités communes proposées par plusieurs structures. Il arrive que l'organisation par type d'activités proposées se joute avec une contre-organisation selon un critère d'âge.

La définition d'une politique commune oblige les différents clubs ou associations à se rencontrer et

à échanger leurs pratiques, et si nécessaire, à les rectifier. Cette logique contribue donc à répondre à une des critiques souvent émises à l'endroit du travail social, précisément celle qui a trait au cloisonnement entre différentes structures, qui fait que jamais celles-ci ne se rencontrent et n'échangent à partir de leurs pratiques.

On peut se demander si ces processus de concertation ne sont pas factices et conjoncturels : n'est-ce pas la réponse défensive apportée par le travail social à l'opération coup de poing de l'été 82 et à l'entrée en lice de nouveaux acteurs comme les C.R.S. ? Ces nouveaux rapports entre institutions se poursuivront-ils durant l'année ? Cela semble être souvent le cas dans les bilans des opérations Été 83. On peut alors se demander si, structurellement, certaines populations ne sont pas menacées dans leur identité : tout le monde sait, par exemple, que parmi les catégories sous-prolétarisées, beaucoup échappent aux mécanismes de désignations et de prises en charge grâce aux incohérences, sur le terrain, des structures sociales. N'y a-t-il pas là en germe, par un curieux effet de paradoxe, l'installation d'un nouvel enfermement, d'une nouvelle forme de processus totalitaire ? Il est bien entendu impossible de répondre à ces questions actuellement. D'une manière plus immédiate, c'est une autre menace qui pèse sur le travail social : la professionnalisation des jeunes leaders des quartiers populaires.

166 Les animateurs issus du milieu : les nouveaux balayeurs du travail social¹¹ ?

Dès l'opération Été 82, on voit se professionnaliser — certes le plus souvent comme vacataires — des jeunes leaders issus des cités populaires qui étaient souvent à l'avant-scène de la contestation violente en 1981.

Ces jeunes animateurs permettent de toucher une population nouvelle... Ils connaissent les parents qui leur accordent une confiance qu'ils ne peuvent donner à un travailleur social français. Ils sont aussi de plain-pied avec la culture et avec les habitudes de vie des cités. Ce sont souvent des leaders qui ont la capacité d'entraîner un groupe. Si ces jeunes sont intégrés, ils ne sont absolument pas représentatifs de la population ; souvent en mobilité sociale, ils ont un niveau d'études un peu supérieur à celui des autres jeunes et une longue fréquentation des animateurs leur a donné une information, un vocabulaire, parfois un engagement idéologique qui les séparent un peu de la communauté. Cette position, à la fois intégrée et relativement extérieure, permet de porter un regard critique sur la cité et donne une tonalité militante à l'action entreprise¹².

La circulaire du Premier ministre du 23 mars 1983 rappelait dans ses principes d'action :

Chaque fois que cela sera possible, il conviendra de « prévenir autrement » en laissant une large place aux initiatives des jeunes eux-mêmes et en favorisant un processus de solidarité inter-jeunes. En effet, le concours des jeunes eux-mêmes constitue un facteur de réussite important de ce programme. Dans cette perspective, vous veillerez (MM. les Préfets, N.D.L.R.) à favoriser toutes les initiatives susceptibles de permettre à des jeunes, issus des quartiers,

de devenir les futurs animateurs des projets retenus (par des actions de sensibilisation ou de formation, en les associant étroitement à la préparation).

C'est ainsi que de nombreuses associations ont vu le jour dans les départements français concernés par l'opération Été 83, comme les « Craignos » à Lille, association constituée en majorité de Maghrébins, qui est le résultat concret d'une *auto-organisation* ; durant l'été, elle a été responsable, sur son quartier, d'une bonne partie des activités d'animation dirigées vers les autres jeunes.

Comme le note Michèle Dupé :

Certaines formes de reconnaissance sociale et une politique de formation sont susceptibles de faire accéder une frange (certes minime) de la population dominée à une promotion individuelle. Il ne s'ensuit pas nécessairement que les « nouveaux promus » participent au même titre que les opérateurs traditionnels à une politique préventive¹³.

Sur plusieurs terrains observés, ces animateurs issus du milieu sont les seuls directement en contact avec les jeunes tandis que les professionnels se spécialisent dans les tâches administratives et de représentation.

Dans ce processus, on peut retrouver la lutte entre anciens et nouveaux bien décrite par P. Bourdieu pour la constitution d'un « territoire » :

On sait que dans tout champ, on trouvera une lutte dont il faut à chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter des verrous d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence... Cette structure, qui est au principe des stratégies destinées à la transformer, est elle-même toujours en jeu : les luttes dont le champ est le lieu ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (auto-rité spécifique)...¹⁴.

Mais la professionnalisation des jeunes « issus du milieu¹⁵ » constitue une source de conflits à l'intérieur du travail social en développant de nouveaux enjeux ; elle n'est pas, non plus, sans ambiguïté quant aux rapports de ces jeunes leaders

à leur milieu d'origine. Les faits divers de la fin de l'été 83 l'attestent : deux jeunes sont blessés par balle (l'un à Tourcoing dans le Nord, l'autre aux Minguettes dans l'Est Lyonnais) ; ils sont tous deux animateurs issus du milieu ; en voulant s'interposer entre policiers et loubards, ils sont victimes de leur position.

En occupant une position dominante dans leur milieu d'origine et une position subalterne dans les catégories d'encadrement auxquelles ils appartiennent, ils se retrouvent, à la charnière des rapports sociaux, à gérer des contradictions. Ils peuvent contribuer à changer la « conscience » des jeunes loubards en positivant, par exemple, une appartenance ethnique : c'est le cas des « beurs », ce groupe de quelques jeunes partis en septembre 83 des Minguettes pour arriver triomphalement à Paris après un périple dans toute la France.

Ils peuvent aussi être utilisés par les instances de l'État pour canaliser les mécontentements populaires, arriver à faire accepter leur sort aux populations les plus dominées et les plus exploitées : ils deviennent alors de simples travailleurs sociaux chargés essentiellement d'une pratique discursive ayant pour finalité d'empêcher le développement de mouvements revendicatifs avec leurs formes spécifiquement violentes chez les jeunes.

Il n'est pas sûr que l'on puisse apporter une réponse à cette ambivalence. En fonction des circonstances, des tensions sociales, ils peuvent tout aussi bien apporter les armes de leur capital culturel à leur milieu d'origine que l'anesthésier par des discours lénifiants.

Dominique Duprez
CRAM
CNRS-Lille

NOTES

¹ C.R.S. : Compagnie républicaine de sécurité, corps de police placé sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur.

² Dubet, F., Jazouli, A., Lapeyronnie, D., Schaller, F., *Opération « Été-82 »*, rapport C.A.D.I.S., 1983. Voir aussi dans ce numéro, l'article de F. Dubet et A. Jazouli.

³ Cette partie s'appuie sur la recherche réalisée par Michèle Dupe (avec la collaboration de D. Duprez), *Les Politiques de prévention de la jeunesse : le cas des Opérations « Été-83 »*, Rapport A.D.R.E.S. pour le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, 1984.

⁴ Souligné dans la circulaire.

⁵ Souligné par nous : on notera la connotation religieuse de cette expression qui est souvent utilisée dans les organisations catholiques.

⁶ La visite s'est déroulée le vendredi 19 août 1983.

⁷ Visite du 18 août 1983.

⁸ Les discours politiques sur la jeunesse après 1945 s'alimentent de causes conjoncturelles liées à l'après-guerre pour avancer la nécessité d'une politique de prévention de la jeunesse, fortement connotée en objectifs moralisateurs, et glisse progressivement vers une législation pour « protéger » la jeunesse. La loi du 16 juillet 1949 constitue un premier pas dans l'établissement d'un nouvel ordre moral ; l'article 2 établit une censure sur les publications destinées aux jeunes. Nous nous référons ici aussi essentiellement aux travaux de Françoise Tetard. Notons que les travaux d'historiens sur la jeunesse pour la période contemporaine sont quasiment inexistantes et que le plus souvent cité est Philippe Ariès, spécialiste de l'Ancien Régime ! Voir Tetard, F., *Document de travail du 6-X-83 pour le réseau « Jeunesses et sociétés »*, Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson.

⁹ Dupe, M., *Les Politiques de prévention de la jeunesse : le cas des Opérations « Été-83 »*, *op. cit.*

¹⁰ D.D.A.S.S. : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

¹¹ L'expression est de Michèle Dupe *in op. cit.*

¹² Dubet, F., *et alii*, *op. cit.*, p. 167-168.

¹³ Dupe, M. *op. cit.*

¹⁴ Bourdieu, P., « Quelques propriétés des champs », dans *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit, 1980.

¹⁵ Cette professionnalisation est accélérée par la création de sections spécifiques à l'intérieur des écoles de formation de travailleurs sociaux dont l'E.F.A.S. a été le promoteur en France.